

COO-13

DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL D'UNE COOPERATIVE ET SENSIBILISATION A LA CULTURE FISCALE : CONNAITRE LES ENJEUX

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Aider les membres des coopératives à mieux comprendre les enjeux du développement organisationnel et de la culture fiscale
- Outiller les gestionnaires de coopératives pour mettre en place des stratégies de développement organisationnel efficaces
- Renforcer les capacités des agents de l'administration fiscale à accompagner les coopératives dans leurs démarches fiscales

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction au développement organisationnel des coopératives**
 - ✓ Définition et principes du développement organisationnel
 - ✓ Les enjeux du développement organisationnel pour les coopératives
 - ✓ Les étapes du processus de développement organisationnel
- **Diagnostic organisationnel des coopératives**
 - ✓ Les outils et techniques de diagnostic organisationnel
 - ✓ Réaliser un diagnostic organisationnel d'une coopérative
 - ✓ Analyser les résultats du diagnostic et identifier les axes d'amélioration
- **Elaboration d'un plan de développement organisationnel**
 - ✓ Les éléments clés d'un plan de développement organisationnel
 - ✓ Définir les objectifs du plan de développement organisationnel
 - ✓ Développer des stratégies et des actions pour atteindre les objectifs
- **Mise en œuvre du plan de développement organisationnel**
 - ✓ Les facteurs clés de succès pour la mise en œuvre d'un plan de développement organisationnel

- ✓ Communiquer le plan de développement organisationnel aux parties prenantes
- ✓ Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan
- **Sensibilisation à la culture fiscale**
 - ✓ Les principes de la fiscalité des coopératives
 - ✓ Les obligations fiscales des coopératives
 - ✓ Les avantages de la conformité fiscale pour les coopératives
 - ✓ Les outils et ressources disponibles pour les coopératives en matière de fiscalité

PUBLIC CIBLE :

- Membres des coopératives, gestionnaires de coopératives, agents de l'administration fiscal

DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

ANIMATEUR :

Formateur expert dans le domaine de la gestion des coopératives